

Après la 3ème



Voie générale

Voie
technologique

Voie professionnelle

8 séries

90 spécialités

BAC PRO

Terminale
générale

Terminale
technologique

Terminale
professionnelle

Plus de 200
spécialités

CAP

Première
générale

Première
technologique

Première
professionnelle

CAP
2^{ème} année

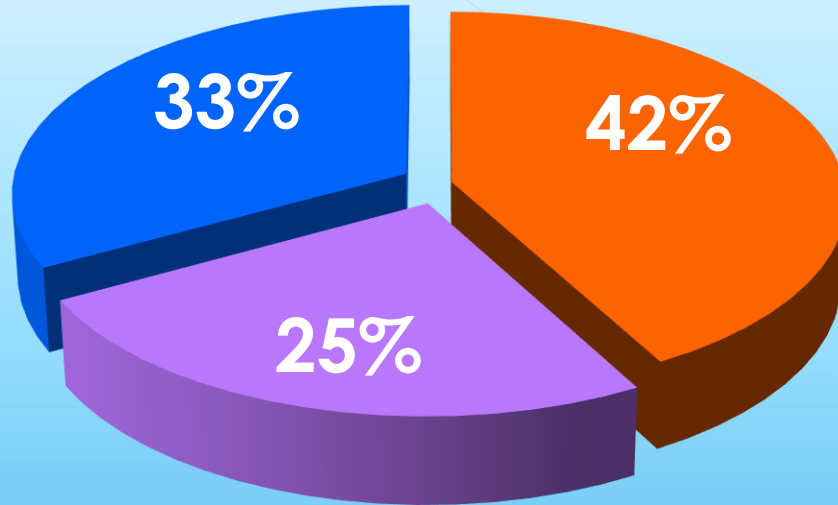
2^{nde} générale et technologique

2^{nde}
Professionnelle
Famille métiers ou
spécifique

CAP
1^{ère} année

Après la 3^{ème}

Répartition horaire en lycée professionnel



- Enseignements professionnels
- Formation en milieu professionnel
- Enseignements généraux

Préparer un CAP ou un BAC professionnel : sous statut scolaire ou par apprentissage

Lycée professionnel Statut scolaire

- Cours d'enseignement général
- Cours en atelier
- 12 à 16 semaines de stages en CAP et 22 semaines de stage en bac pro
- Vacances scolaires

Affectation

CFA/entreprise Statut salarié

- 1/3 cours en CFA
- 2/3 formation en entreprise
- Salaire
- 5 semaines de congés par an

Trouver un patron
Pré-inscription CFA

Diplômes préparés identiques :
CAP, BAC PRO/Brevets Pro, BTS, Diplômes d'Ingénieur

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignements communs

<u>Français</u>	<u>4h</u>
<u>Mathématiques</u>	<u>4h</u>
<u>Physique-chimie</u>	<u>3h</u>
<u>Sciences et vie de la terre</u>	<u>1h30</u>
<u>Langues vivantes : LV1/LV2</u>	<u>5h30</u>
<u>Histoire-géographie</u>	<u>3h</u>
<u>Enseignement moral et civique</u>	<u>0h30</u>
<u>Éducation physique et sportive</u>	<u>2h</u>
<u>Sciences numériques et technologiques</u>	<u>1h30</u>
<u>Sciences économiques et sociales</u>	<u>1h30</u>

+
Accompagnement personnalisé
Accompagnement au choix de l'orientation
Heures de vie de classe



Travail à la maison important !

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignements optionnels

1 Enseignement Général au choix

- **Arts** 3h
Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre.
- **Arts du cirque** 6h
- **EATDD** 3h
Ecologie – Agronomie – Territoires – Développement Durable : uniquement en lycées agricoles
- **Education Physique et Sportive** 3h
- **Langues et cultures de l'Antiquité** 3h
Latin ou grec
- **Langue vivante C** 3h



1 Enseignement Technologique au choix

- **Atelier artistique** 72h/an
- **Biotechnologies** 1h30
- **Création et culture – design** 6h
- **Création et innovation technologiques** 1h30
- **Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives** 3h
- **Management et gestion** 1h30
- **Pratiques professionnelles** 3h
- **Pratiques sociales et culturelles** 3h
- **Santé et social** 1h30
- **Sciences de l'ingénieur** 1h30
- **Sciences et laboratoire** 1h30

Travail à la maison important !

Enseignements communs

	Horaire élève
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
Langues vivantes A et B (Anglais, Espagnol ou Allemand)	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	
Accompagnement au choix de l'orientation	
Heures de vie de classe	

**TOTAL
Tronc
commun**
**Horaire
élève par
semaine**
28h30

Les options au Lycée Grand Air :

- option Arts plastiques
- option EPS
- option Management gestion

Présentation pour les
familles des élèves de
Seconde

BAC GÉNÉRAL

Tronc commun

1ère

Terminale

Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Mathématiques, <i>de nouveau obligatoire rentrée 2023</i>	1h30	-

Disciplines de spécialité

En première : 3 disciplines = 12h

En terminale : 2 disciplines = 12h

(parmi les 3 suivies en 1^{ère})

- Arts
- Education Physique, pratiques et culture sportives
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur : horaires spécifiques

1 enseignement facultatif au choix
3h00

Orientation
1h30

BAC TECHNOLOGIQUE

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs :

Français – Mathématiques - Philosophie - LV1 et LV2 – Histoire géographique - Enseignement moral et civique - Education sportive

→ STMG

Sciences et Technologies du **M**anagement et de la **G**estion

→ ST2S

Sciences et Technologies de la **S**anté et du **S**ocial

→ STHR

Sciences et Technologies de l'**H**ôtellerie et de la **R**estauration

→ STI2D

Sciences et Technologies de l'**I**ndustrie et du **D**éveloppement **D**urable

→ STL

Sciences et Technologies de **L**aboratoire

→ STD2A

Sciences et Technologies du **D**esign et des **A**rts **A**ppiqués

→ S2TMD

Sciences **et** Techniques du **T**héâtre de la **M**usique et de la **D**anse

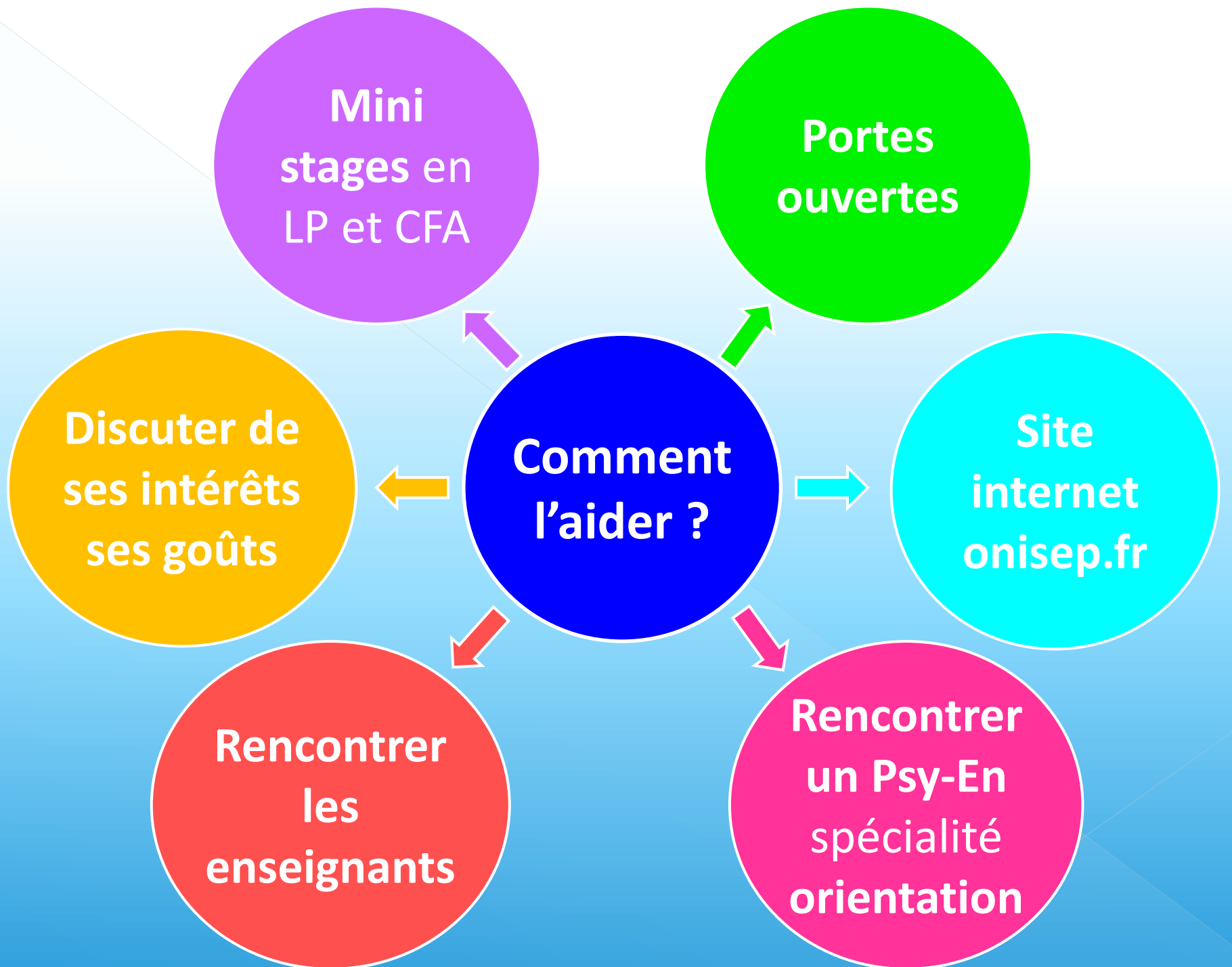
→ STAV

Sciences et Technologies de l'**A**gronomie et du **V**ivant

8 séries

En 1^{ère} : de 26 à 30 h

En Terminale : de 27 à 32 h



LES PROCÉDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION

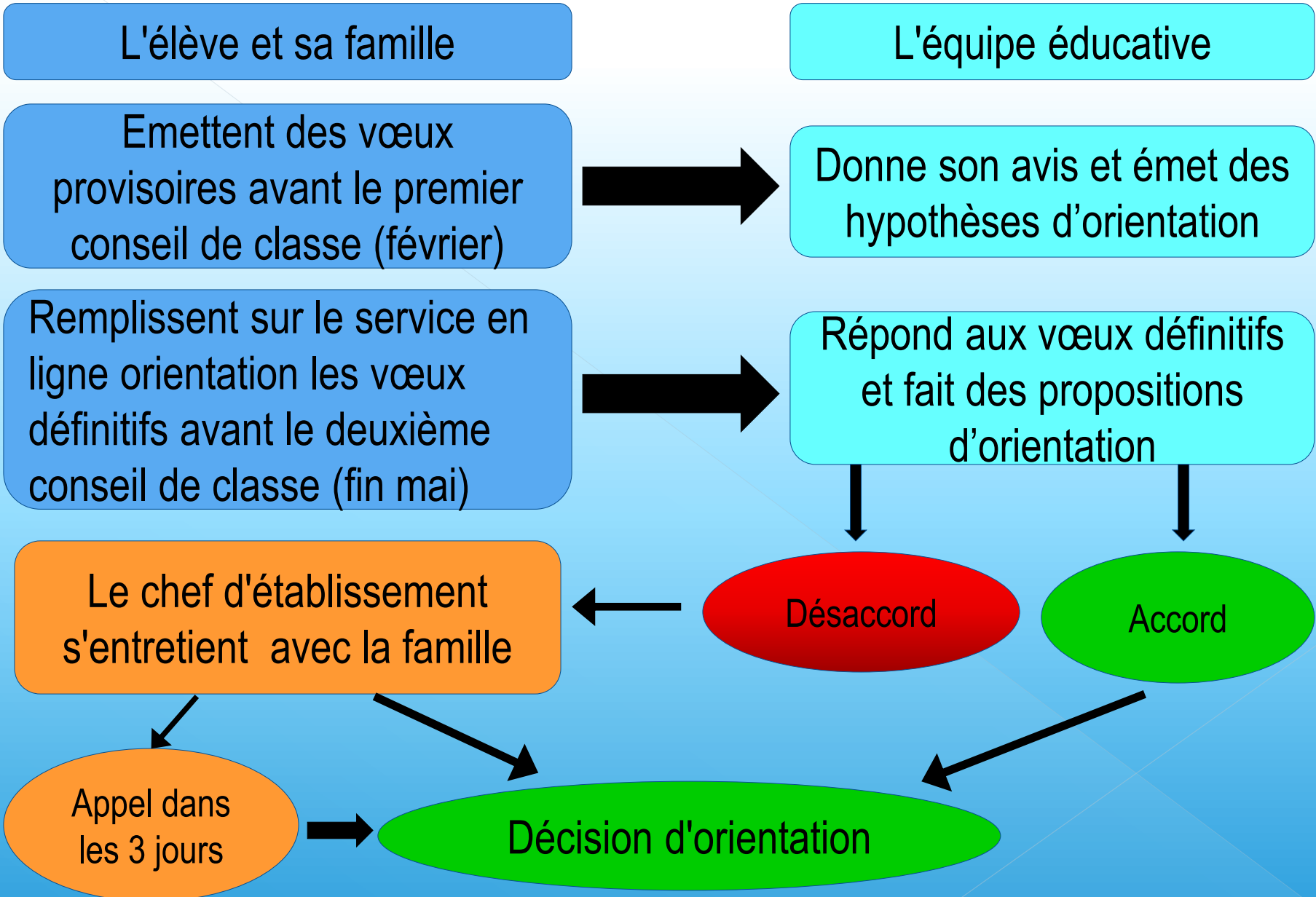
1 → **ORIENTATION**

2 → **AFFECTATION**

3 → **INSCRIPTION**

1

LES PROCÉDURES D'ORIENTATION





ORIENTATION

Projet, stages, intentions
Mini-stages en LP



Dossier d'orientation
Scolarité services - Educonnect (SLO)



Décision d'orientation
Affectation (SLA)
Inscription





AFFECTATION

Après la décision d'orientation, **une place** va être proposée à l'élève, en fonction de ses demandes et des capacités d'accueil des établissements

Cette procédure est valable pour les demandes en lycée public uniquement. Pour une demande d'inscription en lycée privé, prendre contact directement avec l'établissement.

Sur le compte Educonnect du **Responsable** [demander l'affectation](#)

10 demandes possibles par ordre de préférence

1 demande = 1 formation dans 1 établissement

5 demandes possibles hors-académie de Nantes



**ATTENTION : il y a parfois plus de demandes que de places,
d'où la nécessité de faire plusieurs vœux !**

2 → AFFECTATION

Pour la voie professionnelle

Classement des candidats selon leur dossier:


- ✓ Évaluation des **compétences**
- ✓ **Avis du chef d'établissement** : appréciation de la motivation de l'élève
- ✓ **Résultats** (résultats scolaires x coefficients)

Et admission en fonction des capacités d'accueil

Pour la voie Générale et technologique

- ✓ L'élève est prioritaire pour l'admission dans son lycée de secteur (Grand Air)
- ✓ Demandes de dérogation motivées pour des demandes hors secteur

Recrutements particuliers dès Mars

 pour quelques CAP, bac pro , 2^{nde} GT avec options ou sections rares (CAP et bac pro aéronautique, bac pro métiers de la sécurité, bac pro prothésiste dentaire, Lycée maritime J.Cassard, 2^{nde} GT Culture et Création Design sur Nantes ... me consulter)



INSCRIPTION

Fin Juin:
résultats de l'affectation



Jusqu'en Juillet :
l'établissement d'accueil vous prévient des dates et documents utiles pour l'inscription

La décision
d'affectation
n'équivaut
pas à
l'inscription



Se **préinscrire en CFA** pour les formations sous statut d'apprentissage mais l'inscription n'est validée qu'à la **signature du contrat par l'employeur**

EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à **l'espace numérique de travail (ENT)**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
 assistanceteleservices.
 education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
 du lundi au vendredi de 8h à 20h
 et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)

Procédure d'orientation : du choix à la décision d'orientation

Le Service en Ligne Orientation accessible avec Educonnect

Les représentants légaux et l'élève via le Service en Ligne Orientation :



L'établissement d'origine via Siècle Orientation :



1^{er} semestre : Saisie des intentions provisoires (fin janvier – février 2024)

- 1 - formulent leurs intentions provisoires d'orientation avant le conseil de classe : plusieurs choix hiérarchisés possibles
- 2 - répond à chaque intention d'orientation des représentants légaux avec l'avis provisoire du conseil de classe : favorable, réservé ou défavorable. Ces avis sont déterminants dans l'implication de l'élève dans son projet et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le conseil de classe peut proposer une ou plusieurs voies non demandées.
- 3 - consultent et accusent réception de l'avis provisoire

2^{ème} semestre : saisie des choix définitifs (fin avril- mai 2024)

- 4 - formulent leurs **choix définitifs** sur le SLO avant le conseil de classe : plusieurs choix hiérarchisés possibles
- 5 - renseigne l'**avis définitif** du conseil de classe : oui ou non aux choix des représentants légaux et **peut proposer une ou plusieurs voies non demandées.**
- 6 - **acceptent** l'avis du conseil de classe qui devient **décision d'orientation** du chef d'établissement. Ou refusent l'avis et sont reçus par le CE dans les 3 jours.
-
- ```
graph TD; 4((4)) --> 5((5)); 5((5)) --> 6((6));
```

**SLO (Service en Ligne Orientation) ≠ SLA (Service en Ligne Affectation)**

## **Le Service en Ligne Affectation : Pour saisir sa ou ses demandes en lycée**

- Accessible dès avril 2024 pour consulter l'offre nationale de formation (établissements publics et privés, CFA)

<http://affectation3e.phm.education.gouv.fr/>

- **10 vœux d'affectation possibles (+5 hors académie)**

Pas de bonus 1<sup>er</sup> vœu, veiller à bien respecter ses préférences, important pour l'admission lors du calcul du barème

Si dérogation pour la 2<sup>nd</sup>e GT, le lycée demandé doit apparaître en 1<sup>er</sup> vœu, idem pour formation spécifique sur dossier

- La saisie se fera à partir du compte Educonnect des représentants légaux.

## **Les formations à recrutement spécifique : sur dossier**

### **2<sup>des</sup> professionnelles**

- métiers de la sécurité : établissements **publics et privés**
- métiers de l'aéronautique
- technicien en prothèse dentaire
- métiers de la mer
- conduite et gestion de l'entreprise hippique

### **2<sup>des</sup> générales et technologiques**

- binationales : Abibac, Bachibac, Esabac
- internationales : américaine, britannique
- enseignement optionnel «culture et pratique de la danse ou de la musique» (bac S2TMD) : démarches auprès du conservatoire

## Mémo : Calendrier Procédure d'Affectation 2023

A partir du  
vendredi 7 avril

L'élève et ses  
représentants légaux  
**consultent** l'offre de  
formation sur le SLA

**Lundi 22 mai**  
Résultats des  
formations à  
recrutement sur  
dossier

Du mardi 9 mai  
au mardi 30 mai

Les représentants légaux saisissent  
**les vœux d'affectation** sur le SLA  
(ou sur la fiche de vœux à remettre à  
l'établissement actuel pour saisie  
dans Affelnet)

Dès mardi 27 juin  
14h30

Les représentants légaux  
consultent les **résultats de**  
**l'affectation** sur le SLA et  
procèdent à l'inscription

# Dates à retenir cette année

## PORTES OUVERTES DU BASSIN de l'ESTUAIRE

| LYCEES PUBLICS                                           |                             |                |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|
| <b>GUÉRANDE</b><br><i>Lycée Polyvalent Galilée</i>       | Vendredi 16 février 2024 de | 16H30 à 20H00. |
| <b>LA BAULE</b> <i>Grand Air</i>                         | Samedi 17 février 2024      | 9h à 12h30     |
| <b>PORNIC</b><br><i>Lycée Polyvalent du Pays de Retz</i> | Samedi 16 mars 2024         | 9h à 12h00     |
| <b>SAVENAY</b> <i>Jacques Prévert</i>                    | Samedi 27 janvier           | 9h à 12h30     |
| <b>SAINT-NAZAIRE</b> <i>Aristide Briand</i>              | Samedi 10 février 2024      | 9h à 15h       |



# Dates à retenir cette année

| LYCEES PROFESSIONNELS PUBLICS         |                                               |                      |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------|
| <b>GUÉRANDE Olivier Guichard</b>      | Samedi 27 janvier 2024<br>Samedi 23 mars 2024 | 9h à 16h<br>9h à 16h |
| <b>PAIMBŒUF Albert Chassagne</b>      | Samedi 17 février 2024                        | 9h à 12h             |
| <b>PONTCHÂTEAU Les Trois Rivières</b> | Samedi 16 mars 2024                           | 9h 12h30             |
| <b>SAINT-NAZAIRE Brossaud-Blancho</b> | Samedi 10 février 2024                        | 9h à 15h             |
| <b>SAINT-NAZAIRE André Bouulloche</b> | Pas encore de date                            |                      |
| <b>SAINT-NAZAIRE Heinlex</b>          | Samedi 10 février 2024                        | 8h à 12h             |

Pour un rendez-vous avec Mme Huyghe Coralie,  
Psychologue Education Nationale

Au collège : le mardi après-midi et le vendredi matin (RDV  
auprès de la vie scolaire)

Au CIO : le lundi après-midi (1 sur 2), le vendredi après-midi  
Des permanences sont assurées pendant les vacances  
scolaires

Tél du secrétariat : 02-40-22-04-85

Le CIO est ouvert toute la semaine et durant les vacances scolaires